

Conseil d'établissement (École du Beau-Séjour)
Séance ordinaire du 29 septembre 2021
TEAMS
18 h 30
Procès-verbal

Sont présents :

Monsieur Louis-Philippe Langevin-Pelletier	Président et substitut au comité de parents
Monsieur Francis Brochu	Vice-président
Madame Myriam F. Castilloux	Parent
Monsieur Guillaume Provencher	Parent, Représentant au comité de parents
Madame Véronique Vaillancourt	Parent
Monsieur Geneviève Rioux	Parent (substitut parent)
Madame Henriette Lafond	Membre de la communauté
Madame Joline Laliberté	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Mélissa Tessier-Boutin	Enseignante préscolaire 5 ans
Madame France Maheux	Enseignante 2 ^{ème} année
Madame Jennifer Boudreault	Éducatrice au service de garde (en remplacement de Sandra Morin)
Madame Valérie Lafrance	Orthophoniste

Sont également présentes à la table du conseil :

Madame Heidy Gagné	Directrice adjointe
Madame Kathleen Michaud	Directrice

1. Mot de bienvenue : Présentation des membres

Madame Michaud souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur implication dans la réussite scolaire de leur enfant. Par la suite, présentation de tous les membres.

2. Période réservée au public

Non applicable

3. Adoption de l'ordre du jour du 29 septembre 2021

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

014-CÉ
21/22-01 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Louis-Philippe Pelletier-Langevin, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour pour la séance ordinaire du 29 septembre 2021.

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du C.É. tenue le 18 juin 2021

014-CÉ
20/21-02 CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire 18 juin 2021 a été préalablement communiqué aux membres et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Valérie Lafrance, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2021.

Suivis :

Aucun suivi n'est à faire.

5. Retour sur l'assemblée générale du 9 septembre 2021

Plus faible taux de participation de parents pour l'assemblée générale du 9 septembre 2021. Huit parents se sont présentés lors de cette assemblée générale et des huit parents présents, six ce sont présentés pour siéger au sein du Conseil d'établissement. Guillaume Provencher a été nommé représentant au comité parents. Louis-Philippe Pelletier-Langevin se propose comme substitut au comité de parents. Geneviève Rioux quant à elle sera substitut au conseil d'établissement.

6. Procédures d'élections

Madame Kathleen Michaud rappelle l'article 56 de la *LIP* et la procédure d'élections du président et du vice-président du conseil d'établissement.

7. Élections :

Monsieur Francis Brochu propose monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin à la présidence et il accepte.

- Présidence : Louis-Philippe Pelletier-Langevin Élu par acclamation
- Vice-présidence : Francis Brochu Élu par acclamation

En raison du fait que monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin est dans l'impossibilité de présider la rencontre de ce soir, Madame Kathleen Michaud préside exceptionnellement la suite de la rencontre.

8. Calendrier des réunions

Le conseil d'établissement, après avoir consulté ses membres au sujet de leur disponibilité et s'être entendu sur l'heure et le jour de la semaine, a établi son calendrier de travail. Les réunions du CÉ se tiendront par vidéo-conférence.

014-CÉ
20/21-03 CONSIDÉRANT QUE l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le Conseil d'établissement à fixer le jour, l'heure et le lieu des séances;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ses séances;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Mélissa Tessier-Boutin, appuyée par monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le calendrier suivant :

Les réunions se tiendront les mercredis à 18 h 30 par vidéo-conférence; les dates sont les suivantes :

29 septembre 2021, 10 novembre 2021, 19 janvier 2022, 16 mars 2022, 24 mai 2022 (mardi exceptionnellement) et 8 juin 2022

9. Règles de régie interne (règles et fonctions)

PRÉAMBULE : Madame Kathleen Michaud présente aux membres le document Règles de régie interne et elle mentionne qu'elle n'en fera pas la lecture.

10. Dénonciation d'intérêts

Madame Kathleen Michaud fait la lecture de l'article à ce sujet et explique le formulaire de *Dénonciation d'intérêts* remis aux membres. Aucune dénonciation n'est présentée.

11. Formations obligatoires

Les membres du conseil d'établissement devront suivre une formation sous forme de capsules. Capsules à venir.

12. Rapport de la direction

12.1. Rentrée 2021-2022

Madame Kathleen Michaud nous informe que :

Nous avons eu une belle rentrée scolaire. L'équipe-école a eu à faire quelques ajustements en raison de la diminution de la superficie de notre cour d'école où des travaux sont en cours

pour l'aménagement du terrain synthétique. Nonobstant la surface de jeu diminuée pour une période allant jusqu'à la mi-octobre (date projetée), la rentrée s'est déroulée de façon fluide et calme. Les cent élèves qui sont maintenant à l'Étoile-du-Nord semblent avoir réduit la charge de travail de l'équipe-école et ainsi facilité le bon déroulement de la rentrée scolaire. Madame Tessier-Boutin mentionne que les élèves semblent très heureux et que les cohortes de cette année sont particulièrement calmes.

M. Brochu se questionne concernant la réalité du manque de personnel au niveau de l'équipe-école. Les enseignants mentionnent qu'étant donné que des éducateurs sont souvent appelés à remplacer dans les classes, les enfants accueillent avec moins de résistance les périodes de suppléance. Madame Michaud vante la capacité d'adaptation et l'implication de son équipe-école au bon fonctionnement de la vie scolaire afin d'assurer le bien-être et la stabilité des enfants.

12.2. Organisation scolaire 2021-2022

Madame Kathleen Michaud présente l'organisation scolaire de cette année.

Au total, 372 élèves (390 élèves pondérés) sont inscrits à l'école du Beau-Séjour et répartis comme suit : 1 classe de préscolaire 4 ans, 6 classes de préscolaire 5 ans, 6 classes de 1^{re} année, 6 classes de 2^e année

Au préscolaire 4 et 5 ans : 129 élèves, 130 élèves pondérés

En première année : 116 élèves, 122 élèves pondérés

En deuxième année : 127 élèves, 138 élèves pondérés

12.3. COVID

La classe de Mélissa Tessier-Boutin au préscolaire 5 ans a été appelée à fermer dès la première semaine d'école en raison d'un cas de Covid. Cette semaine, deux autres classes de maternelle ont aussi dû être fermées pour la même raison. Seules les classes de maternelle ferment puisque les enfants n'ont pas l'obligation de porter le masque. Pour les autres niveaux, seul l'élève qui s'avère positif à la Covid se retrouve en isolement; les masques étant obligatoires dans les déplacements, aires communes et le transport scolaire.

Madame Michaud mentionne que des tests rapides vont être acheminés dans les écoles en Chaudière-Appalaches, mais rien ne semble confirmé pour notre région. Madame Gagné nous informe qu'un projet-pilote de tests rapides a préséance en ce moment dans la région de Montréal. Rien ne semble projeté pour notre région pour l'instant.

12.4. Sorties scolaires

Nous avons reçu les montants pour effectuer les sorties scolaires (27 387 \$). Un montant de 55 \$ par élève a été alloué. Deux mesures ont été mises en place il y a quelques années : la Mesure 15186 Sorties culturelles pour un montant de 10 660\$, ainsi que la Mesure 15230 École inspirante pour un montant de 16 727\$. Nous avons pris la décision comme équipe-école de ne pas demander d'argent aux parents pour les sorties scolaires. Les montants alloués aux mesures suffiront à faire vivre de belles expériences enrichissantes à nos élèves.

Les sorties scolaires sont présentées, sauf celles du préscolaire puisque les montants sont à réajuster; ils excédaient le 55\$/élève.

Madame Gagné mentionne que dans le cadre du programme Culture à l'école, 2 animations sont prévues : Annie Groovie (auteur de la série Léon), ainsi que le marionnettiste Louis Bergeron qui offrira un spectacle et expliquera son processus créatif aux élèves. Ces deux activités sont prévues à la fin du mois de mars 2022.

Madame Michaud rajoute que madame Martine Bérubé, enseignante de deuxième année ira aussi à la Bibliothèque St-André à pied avec ses élèves et ira faire du patin cet hiver à la patinoire du parc Réal-Cloutier. Quant à France Maheux, elle se rendra à la Bibliothèque St-André afin de faire vivre à ses élèves une animation sur les légendes autochtones.

CONSIDÉRANT que les sorties scolaires ont été présentés à tous les membres du CÉ

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Véronique Vaillancourt il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les sorties scolaires.

12.5. Cour d'école

Madame Kathleen Michaud mentionne que la date avancée pour la fin des travaux serait le 4 octobre. Les structures de jeux étant maintenant disponibles, cela rend les récréations plus agréables pour nos élèves.

13. Rapport de la responsable du service de garde

Malgré la pénurie de personnel, les éducateurs du service de garde tentent de maintenir la stabilité pour le bien-être de nos tout-petits. Le personnel pallie beaucoup au manque d'éducateurs en travaillant en dehors de leur horaire normal de travail. Certains membres de l'école prêle main-forte lorsque les besoins se font sentir. La pédago Crack-pot Café a été un franc succès.

14. Rapport des représentantes des enseignantes

La direction ainsi que les enseignants ont mis sur pied un système de dépannage à chaque jour si des suppléants ne peuvent être trouvés.

Depuis quelques années, le Centre de services scolaire de la Capitale a pris l'initiative de former des éducateurs en service de garde afin de faire du remplacement dans les classes pour les besoins en suppléance. La possibilité de reformer une cohorte semble être toujours d'actualité si un nombre suffisant de volontaires est atteint. Lorsque des éducateurs de notre école font de la suppléance en classe, il semble que le fait que les visages soient connus des enfants facilite l'adaptation des élèves.

La sécurité des élèves demeure la principale préoccupation des enseignants avec tous les travaux dans la cour de l'école. Les récréations et sorties à l'extérieur demandent un peu plus de vigilance, mais les élèves sont très coopératifs et s'y adaptent très bien. De plus, les mesures allégées comparativement à l'an dernier (une récréation au lieu de deux et retrait des bulles classes), rend les enfants beaucoup plus joyeux lors des jeux extérieurs. Qui plus est, les enseignants voient positivement le fait que les enfants puissent observer le déroulement de l'aménagement du terrain synthétique. Cela leur permet de comprendre que tout ça demande un travail de long court et rend le tout plus concret.

Dans un autre ordre d'idée, Madame Michaud mentionne qu'étant donné que nous avons sept classes de préscolaire pour un total de 130 élèves, nous sommes en réajustements constants afin d'assurer le bien-être des élèves fréquentant notre établissement.

15. Budget du conseil d'établissement 2021-2022

Le montant du budget de cette année est de 855 \$. Ce budget est utilisé pour formations, frais de garde, frais de secrétaire, soupers, semaine des enseignants/services de garde, etc.

Il est suggéré de répartir le budget de la façon suivante :

150 \$ pour la reconnaissance de tout le personnel de l'école (1 fois par mois)

40\$ pour la semaine des directions

60\$ pour la rémunération de la secrétaire lors de chacune des séances

Approuvé à l'unanimité

16. Présentation de Madame Henriette Lafond, membre de la communauté

Mme Lafond nous fait mention que des informations concernant la sécurité routière nous seront transmises ultérieurement suite à la rencontre du conseil de quartier.

Monsieur Francis Brochu s'informe sur une possibilité de réaménagement au coin de la rue Fréchette et de la Faune afin de rendre cette intersection plus sécuritaire pour les enfants qui y traversent quotidiennement. Madame Lafond mentionne que des expropriations seraient à envisager pour rendre cet axe plus sécuritaire et que des propositions sont en pourparlers. Elle assurera un suivi à ce sujet suite aux rencontres du conseil de quartier et nous en fera part dans les prochains conseils d'établissement.

17. Levée de l'assemblée

014-CÉ
20/21-04

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Mélissa Tessier-Boutin, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire à 19h38.

Louis-Philippe Pelletier-Langevin,
Président

Kathleen Michaud,
Directrice